

Pays de la Loire, Vendée  
Maillé  
Grande levée de Vix

## Maison ou hutte ; Grande levée de Vix

### Références du dossier

Numéro de dossier : IA85002625  
Date de l'enquête initiale : 2020  
Date(s) de rédaction : 2021  
Cadre de l'étude : inventaire topographique Vallée de la Sèvre Niortaise, Marais poitevin  
Degré d'étude : étudié

### Désignation

Dénomination : maison

### Compléments de localisation

Milieu d'implantation : isolé  
Références cadastrales : 1835, B, 421 ; 2020, OB, 436

### Historique

Cette maison est une ancienne hutte, maison d'un des nombreux hutteurs qui, depuis le début du XVIII<sup>e</sup> siècle et jusqu'au début du XX<sup>e</sup>, étaient chargés par la Société des marais de Vix-Maillezaïs de surveiller au quotidien l'état de sa digue ou [Grande levée de Vix](#). Cette hutte-ci apparaît sur le plan cadastral de 1835 et est alors appelée "hutte à Caquineau". Si le sol appartient à la Société, les murs de la hutte sont alors détenus et habités par Jean-Baptiste Caquineau. Selon le cadastre, elle a été reconstruite en 1858.

Période(s) principale(s) : 3<sup>e</sup> quart 19<sup>e</sup> siècle

### Description

La maison ou hutte est construite sur la digue ou Grande levée de Vix, ce qui la met à l'abri de l'inondation. Elle est établie sur le côté nord de la digue de manière à laisser libre le passage pour aller et venir sur l'ouvrage et, ainsi, permettre son entretien. La hutte, prolongée à l'est par de petites dépendances (étable, toit...), comprend trois corps de bâtiments : deux en simple rez-de-chaussée, à l'est et à l'ouest, encadrant le troisième, avec un grenier. La façade présente au total deux travées d'ouvertures et cinq baies au rez-de-chaussée. Les appuis des baies sont saillants.

### Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : calcaire, moellon, enduit  
Matériau(x) de couverture : tuile creuse  
Étage(s) ou vaisseau(x) : rez-de-chaussée, étage en surcroît  
Couvrements :  
Type(s) de couverture : toit à longs pans

### Typologies et état de conservation

Typologies : Maison indépendante ; Hutte ; 2/5

### Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété privée

## Références documentaires

### Documents d'archive

- Archives départementales de la Vendée ; 3 P 1460 à 1465, 3578, 3579 (complétés par les registres conservés en mairie). **1836-1914 : état de section et matrices des propriétés du cadastre de Maillé.**

### Documents figurés

- Plan cadastral de Maillé, 1835.** (Archives départementales de la Vendée ; 3 P 132 ; complété par l'exemplaire conservé en mairie).

## Illustrations



La hutte à Caquineau sur le plan cadastral de 1835.

Phot. Yannis (reproduction) Suire  
IVR52\_20218500046NUCA



La hutte vue depuis l'ouest.

Phot. Yannis Suire  
IVR52\_20218500707NUCA



Les dépendances de la hutte, dans son prolongement à l'est, vues depuis l'est.

Phot. Yannis Suire  
IVR52\_20218500709NUCA

## Dossiers liés

### Dossiers de synthèse :

Maillé : présentation de la commune (IA85002444) Pays de la Loire, Vendée, Maillé

Maisons, fermes : l'habitat à Maillé (IA85002445) Pays de la Loire, Vendée, Maillé

### Oeuvre(s) contenue(s) :

Auteur(s) du dossier : Yannis Suire

Copyright(s) : (c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée



La hutte à Caquineau sur le plan cadastral de 1835.

Référence du document reproduit :

- **Plan cadastral de Maillé, 1835.** (Archives départementales de la Vendée ; 3 P 132 ; complété par l'exemplaire conservé en mairie).

IVR52\_20218500046NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis (reproduction) Suire

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée  
tous droits réservés





La hutte vue depuis l'ouest.

IVR52\_20218500707NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée  
communication libre, reproduction soumise à autorisation





Les dépendances de la hutte, dans son prolongement à l'est, vues depuis l'est.

IVR52\_20218500709NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée  
communication libre, reproduction soumise à autorisation